

Offre d'emploi :

« Présidente ou Président de HRSE » (20 %) / Entrée en fonction le 1^{er} mai 2023

Notre Président actuel a pris la décision de quitter ses fonctions le 30 avril 2023 pour cause de départ en retraite.

Nous recherchons un·e candidat·e à sa succession, qui se distingue par son intérêt marqué pour les exigences et les mesures nécessaires en matière de qualification des professionnels RH en Suisse. Un·e candidat·e qui soit à même de mettre à profit son expérience et son réseau, acquis dans un poste de direction RH en Suisse, dans l'exercice de cette nouvelle fonction.

En tant que Président·e de HRSE, vous contribuez à la préservation et au développement continu des qualifications des spécialistes et des cadres RH en Suisse qui, au cours de leur carrière, ont choisi la voie de la formation professionnelle pour poursuivre leur évolution et pour développer leurs qualifications.

Le ou la titulaire du poste préside également l'organisation du monde du travail (Ortra) définie par la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr). Les organisations suisses suivantes, qui œuvrent en faveur des compétences et des qualifications des professionnels RH, sont représentées au sein de cette Ortra : HR Swiss, la Société des employés de commerce, l'UPS - Union patronale suisse, Swisstaffing, l'AOST - Association des offices suisses du travail et l'APF - Association professionnelle gestion de personnel et de formation.

Soutenu par plus de 500 collaboratrices et collaborateurs de milice, HRSE examine chaque année environ 4'500 candidat·e·s participant à diverses sessions d'examens qui comprennent trois niveaux (cf. détails sur www.hrse.ch). En outre, dans le cadre de la préparation nécessaire aux examens par les instituts de formation, HRSE collabore étroitement avec les prestataires de la formation professionnelle en Suisse qui préparent les candidat·e·s aux trois niveaux d'examen HRSE mentionnés. En tant qu'organisation de milice, HRSE prélève des taxes d'examen et bénéficie, en outre, de subventions du Secrétariat d'Etat à la Formation, à la Recherche et à l'Innovation (SEFRI) versées dans le cadre de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr).

Les principaux processus opérationnels et tâches concernant l'organisation et le déroulement des examens HRSE, ainsi que les tâches de gestion, ont été externalisés et confiés au prestataire de service externe « examen.ch SA », à Zurich (près de la gare centrale) et à Neuchâtel, avec près de 5 employé·e·s à plein temps. Dans l'exercice de sa fonction, le ou la titulaire pourra bénéficier du soutien direct d'examen.ch.

Cette activité de milice à 20% est rémunérée par un forfait annuel de CHF 20'000.-. De plus, tous les frais et dépenses supplémentaires en lien avec l'exercice de la fonction sont remboursés.

Cette activité peut s'exercer en parallèle d'un poste fixe ou d'une activité indépendante. Elle requiert néanmoins un degré de flexibilité et de disponibilité important aussi bien en matière d'investissement de temps que de respect des délais et des dates convenus.

Association faîtière suisse pour les examens professionnels et supérieurs en Human Resources
Rue de l'Hôpital 11, 2000 Neuchâtel, info@hrse.ch, tél. 032 724 87 24

Responsabilités de la Présidente / du Président et du comité (Ortra)

- Développement des stratégies et des objectifs nécessaires pour assurer la réalisation du but de HRSE (cf. statuts sur www.hrse.ch) à l'attention de l'Assemblée des délégués.
- Approbation des comptes annuels et du budget à l'attention de l'Assemblée des délégués.
- Contrôle de la gestion financière de l'Association.
- Edition et modifications des Règlements et des Directives d'examen sur demande des Commissions d'examen.
- Proposition à l'attention de l'Assemblée de délégués en matière de désignation du Secrétariat et d'un·e Responsable administratif·ve des examens.
- Désignation des Président·e·s et des membres des Commissions d'examen.
- Définition des taxes d'examen conformément à la Réglementation des taxes d'examen du SEFRI.
- Définition des indemnités des membres des Commissions d'examen et des expert·e·s aux examens.
- Création de Commissions conformément aux statuts de HRSE afin d'assurer l'exécution de tâches spécifiques et désignation de leurs Président·e·s et membres.
- Relations publiques et représentation de l'Association.

Critères d'exigences

La fonction de milice de la Présidente / du Président est en premier lieu une tâche de direction et de coordination. Au cœur de la fonction se trouve l'exigence de mettre en réseau et d'inviter à une action commune et concertée, des associations indépendantes, des prestataires de formation et des collaboratrices & collaborateurs de milice à travers trois cultures linguistiques (f, d, i), ce afin de garantir un niveau de qualité élevé des examens professionnels.

- Expérience en tant que Directrice ou Directeur RH, idéalement acquise au sein d'une grande PME ou organisation.
- Style de direction intégratif, ouverture aux idées et perspectives différentes d'une organisation de milice, volonté de les recueillir et de développer des solutions sur cette base.
- Disposer d'un réseau important au sein de la communauté RH en Suisse.
- Aisance et assurance relationnelles et capacité à convaincre et à enthousiasmer ses interlocutrices et interlocuteurs.
- Personnalité ayant pour objectif d'assumer un rôle de leadership et d'initiative ainsi que l'ambition de promouvoir la qualité des examens dans toute la Suisse.
- Compétences marquées en matière de planification et de conception.
- Langue maternelle F, D ou I et excellente maîtrise d'au moins une des deux autres langues.
- Idéalement titulaire du brevet fédéral et/ou du diplôme de Directrice/Directeur RH selon la loi fédérale sur la formation professionnelle ou alors d'un titre universitaire dans le domaine RH.

Le Comité de HRSE / avril 2022